



**DISCOURS DU PRESIDENT
DU CONSEIL REGIONAL
DE LA GUADELOUPE
PLENIERE DU 22 DECEMBRE 2014
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015**

Monsieur le Président du Conseil économique et social régional,

Monsieur le Président du Conseil de la Culture, de l'Education et de l'Environnement,

Monsieur ou Madame le représentant du conseil régional des jeunes,

Mesdames et Messieurs les Elus, Chers collègues,

Monsieur le Payeur régional,

Mesdames et Messieurs vous tous et toutes ici présents

oooooooooooooooooooo

Se remettre à l'ouvrage constamment, inlassablement au service d'une Guadeloupe qui observe ses élus souvent avec sévérité.

Contribuer par nos actions, notre sens des responsabilités, la vision qu'on peut avoir pour le pays, notre rigueur, cette recherche permanente de crédibilité à restaurer autant que faire ce peu, l'image détestable que donne parfois notre classe politique.

C'est dans cet état d'esprit, chers collègues, que j'entame avec vous cette séance plénière consacrée essentiellement à la présentation et à l'adoption de notre budget primitif 2015.

Je l'ai dit. La Guadeloupe nous observe. Ses attentes sont nombreuses, précises et légitimes. Et à défaut de nous astreindre à une obligation de résultat, nous avons le devoir de nous entendre sur l'obligation de moyens. C'est tout le sens du BP 2015 dont nous débattons durant ces travaux.

L'actualité, nous devons l'admettre, est une fois de plus, malheureusement, révélatrice de cette incapacité de certains d'entre nous à privilégier l'intérêt général, de cette incapacité aussi à régler les problèmes autrement qu'en situation d'extrême urgence, avec l'exigence implicite d'une intervention de la région Guadeloupe en ultime recours.

Je rappelle que le conseil régional a pris toutes les dispositions qui s'imposaient le 1^{er} septembre dernier pour permettre la transition vers une nouvelle gouvernance de l'eau, le 1^{er} septembre, et éviter ainsi la situation de crise qui a pénalisé les usagers, perturbé les établissements scolaires et qui aurait pu anéantir les efforts déployés par la région Guadeloupe pour la promotion de la destination en ce début de haute saison touristique.

Une fois encore la région est intervenue alors que cela ne relève pas de sa compétence pour trouver une issue au conflit de l'eau.

Auparavant, j'avais pris le soin de recevoir à sa demande une délégation de représentants des salariés de la Générale des eaux, dont la situation contractuelle, était incertaine au-delà du 31 décembre 2014.

La Générale des eaux a évoqué clairement une perte de confiance motivée par le volume de ses créances à recouvrer auprès du SIAEAG, lui-même victime des retards ou refus de paiement de

plusieurs collectivités. Et j'ai eu personnellement les hauts dirigeants de Véolia, il faut parfois payer de sa personne pour faire revenir les gens.

Pour en sortir, je suis même allé à proposer de payer la totalité de la dette de 15 M€ que la Générale exige au SIAEAG au titre de l'année 2014 ou de garantir à cette société le paiement de ses prestations en 2015.

En contrepartie j'ai posé comme conditions aux communautés d'agglomération qu'elles adhèrent au SIAEAG pour permettre son renforcement ; et à la Générale des eaux Guadeloupe et aux communautés d'agglomérations, de garantir l'emploi des 143 salariés. Cela n'a pas été simple, il n'y a pas eu d'accord le 18 décembre. Je constate l'attitude réfractaire vis à vis du SIAEAG alors que le renforcement de celui-ci est la solution la plus évidente aussi rapidement pour tendre vers cette gouvernance unique de l'eau, plutôt que de créer une structure ex-nihilo.

La région a néanmoins accepté de contribuer à hauteur de 1,3 M€ à l'apurement de la dette du SIAEAG à l'égard de la Générale des eaux pour 2014. Et nous laissons le soin aux communes et intercommunalités d'honorer leurs impayés de 23 M€ comme elles s'y sont engagées.

Le cas échéant, c'est nous qui assumerons, avec le conseil général qui s'est porté solidairement garant de ces créances.

Je reste convaincu que seuls des gestes forts des collectivités majeures permettent de juguler la perte de confiance des opérateurs au rang desquels la Générale des eaux.

Et je suis disposé à reconsidérer le niveau d'intervention de la région Guadeloupe si d'autres conditions sont réunies, avec toujours comme priorité : des réponses concrètes aux besoins de la population guadeloupéenne et la stricte préservation de l'emploi.

Il en est de même pour le dossier du traitement des déchets. Là aussi, nous aurons à poser nos conditions. Je déplore évidemment le retard que prendra la réalisation de la plateforme multi-filière portée par le SYVADE, sachant que le groupe Urbaser, a obtenu du tribunal administratif l'annulation de la procédure de passation du contrat qui devait permettre la construction de cette plateforme de traitement des déchets de la Gabarre.

Je rappelle que là aussi problème de confiance et d'image, Vinci n'a accepté de venir que la région s'engageait. La région Guadeloupe s'est portée garante dans cette affaire pour 100 millions d'euros. Le Conseil général s'est porté garant pour le même montant.

Dans l'intérêt du pays nous continuerons, bien évidemment, à accompagner le SYVADE. Mais une remise à plat préalable s'impose sur la gouvernance du syndicat intercommunal et sa capacité à piloter un projet d'une telle envergure.

L'effort de la région dans ce domaine de la résorption et de la valorisation des déchets sera maintenu, en ce qui concerne le financement des projets de déchèteries, quais de transferts, ainsi que pour les équipements nécessaires à la mise en place de la collecte sélective. 600.000€ vous sont proposés dans le budget.

Ce coup d'arrêt dans le dossier de la construction de cette plateforme multi-filière de la Gabarre ne doit pas pour autant occulter les succès que nous aurions tort de ne pas célébrer.

La Commission européenne vient d'adopter le Programme Opérationnel FEDER/FSE (Fonds Européen pour le Développement Régional/Fonds Social Européen) de la Région Guadeloupe pour la période 2014-2020.

Nous serons ainsi en capacité de mobiliser respectivement sur les six prochaines années, 521,84 M€ au titre du FEDER et 88,8 M€ de FSE, au service du développement économique du territoire et de l'emploi.

De même, notre dispositif d'octroi de mer a été adopté par le conseil de l'Union européenne, après approbation par le parlement européen même si nous aurions apprécié qu'il le soit pour une durée plus longue. Pour 10 ans par exemple.

L'occasion m'est donnée de répondre rapidement à ceux qui militent pour la suppression de l'octroi de mer sur l'eau potable et que sais-je encore.

Je rappelle qu'après la crise sociale de 2009, nous avons baissé significativement le taux d'octroi de mer sur l'eau. Résultat, son prix a augmenté car les autres acteurs n'ont rien respecté. Même si la Générale des eaux prétend que le prix de l'eau aurait baissé de 20%. L'eau est un bien rare qu'il faut payer à son juste prix, nous disent-ils.

La même démarche a été initiée pour les produits de première nécessité. Même résultat. Au total 9 M€ de perdu pour la région Guadeloupe.

Idem pour les prix des médicaments qui n'ont pas baissé, avec pour la collectivité régionale une perte de recettes de 8 M€ ; et on a enrichi deux centrales pharmaceutiques, je me rappelle des discussions avec le LKP.

Notre collectivité ne peut pas diminuer ses ressources tout en étant constamment sollicitée pour régler toujours dans l'urgence des problèmes qui ne relèvent pas de sa compétence. Au point que j'ai entendu le maire de Petit Bourg se plaindre, je n'ai aucune obligation de financer les promesses électorales démagogiques faites durant les campagnes.

C'est tellement plus simple de ne relever que les motifs supposés d'insatisfaction. C'est ce que s'emploieront à faire de plus en plus nos adversaires, à mesure que les échéances électorales approcheront.

Lors de nos orientations budgétaires, j'avais déclaré ici même que je serai intraitable concernant le respect par le gouvernement de ses engagements pour la reconstruction de notre CHU.

La réponse du ministère des affaires sociales et de la santé, en date du 5 décembre dernier va dans le sens de l'apaisement dans ce dossier ; ce dont je me réjouis.

Pour mémoire, la ministre Marisol Touraine, a précisé que le déroulement des différentes phases de l'opération se poursuit conformément au calendrier prévisionnel, que l'avant-projet sommaire (APS) a été approuvé et que la phase d'avant-projet définitif (APD) a été lancée.

Le ministère de la santé a par ailleurs alloué 9 M€ pour financer la poursuite des études, afin d'éviter tout retard dans l'avancement de ce projet vital pour l'économie guadeloupéenne et l'avenir de notre système de santé. Pour autant nous devons rester vigilant.

La réaffirmation de la volonté conjointe des exécutifs régionaux de Guadeloupe et de Martinique, de travailler ensemble sur les problématiques qu'ils partagent, fait aussi partie de ces succès que nous pouvons revendiquer.

Mon ami Serge Letchimy et moi-même l'avons gravé dans le marbre, à l'issue de notre rencontre bilatérale de samedi qui a donné lieu à une déclaration commune. Et c'était une fort belle réunion, dans une fort belle atmosphère !

Nous nous sommes ainsi entendus sur les dossiers de la nécessaire modernisation de nos grands ports, dans la perspective de l'élargissement du Canal de Panama, mais pas seulement il s'agit de la nécessaire modernisation de notre port face au développement de notre pays, ces développements devront se réaliser dans une grande complémentarité ; la mise en place du cyclotron qui ne saurait être un sujet de discorde ; l'octroi de mer, dont je parlais à l'instant, avec la nécessité cette fois de trouver des synergies pour éviter les répercussions financières négatives induites par les différentiels des taux régionaux.

Sur ce point nos régions expriment leur désaccord quant à la décision du Conseil de l'Union européenne de renouveler ce dispositif d'octroi de mer pour une durée limitée à 5 ans et non pour 10 ans comme nous l'avions demandé.

Nous allons d'ailleurs interpeller le gouvernement sur les possibilités d'extension de cette durée.

La région Guadeloupe et la région Martinique ont décidé également d'avancer ensemble concernant l'université des Antilles, la relance des travaux de l'URAG, l'union régionale des Antilles-Guyane, la révision des niveaux des contingents rhum banane, de même que le réexamen de l'enveloppe POSEI, Interreg, et la question stratégique de la connectivité aérienne et maritime de nos territoires.

Nous avons à ce propos pris l'engagement d'organiser une conférence sur ce sujet pour définir les grandes mesures à mettre en œuvre pour l'avenir.

C'est dire à quel point la Guadeloupe et la Martinique ne sont pas en opposition, mais résolument déterminées à faire converger leurs intérêts respectifs en bonne intelligence. Et j'ai eu à dire à Serge et à ses élus, nous n'avons pas peur des émulations. J'ai vu des commentaires négatifs sur les réseaux sociaux à ce sujet mais un marché plus étendu est plus fort qu'un marché étriqué comme dirait Adam SMITH. A long terme, on ne peut que sortir gagnant.

Mes chers collègues, j'ai donc l'avantage de vous soumettre un projet de budget primitif pour 2015 qui traduit notre choix d'amplifier la priorité donnée à l'investissement pour relancer l'activité.

Ce projet de budget primitif s'équilibre en recettes et en dépenses à 536 M€ contre 426 M€ en 2014.

L'ensemble de nos compétences sont préservées et c'est surtout un budget sans augmentation d'impôts - et j'insiste cela dure depuis 10 ans - qui montre que nous avons tenus nos engagements depuis la fin de l'impôt Chevry.

Un impôt que nous avons été contraint de mettre en place et qui nous a permis grâce, aux contribuables guadeloupéens, de restaurer les finances régionales catastrophiques que nous avait léguée la désormais très ancienne majorité.

Aujourd'hui les finances de la région Guadeloupe sont saines. A tel enseigne que nous pouvons mobiliser un emprunt conséquent sans augmenter la pression fiscale.

Je vous propose en effet de maintenir comme nous l'avons fait pour cette année 2014, les taux des contributions fiscales à leurs niveaux actuels.

Pour ne pas impacter le pouvoir d'achat des Guadeloupéens et soutenir l'activité, l'octroi de mer régional, les taxes sur les carburants, sur les permis de conduire, sur les cartes grises, de même que la taxe d'embarquement aérien et maritime resteront inchangés.

Lors de la précédente plénière consacrée aux orientations budgétaires. J'avais indiqué que nous aurions recours à un emprunt de 150 M€ pour financer notre politique assumée, de relance de l'activité par l'investissement.

Nous sommes largement en capacité de le faire. Mais vous connaissez mon souci d'une gestion vertueuse. L'audace budgétaire que j'ai prônée ici même le 2 décembre dernier, n'a de sens et d'effets que si elle est mesurée.

Nous allons mobiliser 100M€ au BP et s'il faut mobiliser 50M€ au BS, nous le ferons. Pour mémoire, je tiens à redire que depuis la crise de 2009 la région Guadeloupe a recours à un emprunt destiné à doper l'activité économique, en garantissant la commande publique régionale et surtout la fluidité de notre trésorerie.

Faut-il le rappeler, nous avons en permanence maintenu notre niveau d'activité pour fluidifier la mobilité au titre de la continuité territoriale, mais aussi entretenir notre réseau routier, mettre aux normes nos lycées, achever les chantiers que nous allons bientôt inaugurer ; et surtout générer un volume d'actions de formation pour accompagner notre jeunesse et la rendre d'avantage en mesure de répondre aux contraintes d'un marché de l'emploi compliqué.

ET DONC IL NOUS FALLAIT SORTIR DE CETTE FATALITE

et ce sont 12 millions d'euros que nous consacrons aux mesures en faveur de l'accès à l'emploi des jeunes au titre des emplois d'avenir !

C'est en cela également que nous avons inscrits 100 M€ d'investissements supplémentaires d'ici à la fin 2015 financés, pour partie, par un emprunt d'un montant équivalent.

En fonction de l'évolution de la conjoncture et de la maturité des projets, nous envisagerons si besoin, d'inscrire au budget supplémentaire de l'an prochain un complément d'emprunt de 50M€.

Je précise que la région Guadeloupe n'a pas attendu l'imminence des élections pour avoir recours à l'emprunt afin de doper l'activité.

Nous empruntons chaque année entre 20 et 25 M€, sans que cela ne plombe nos finances. Et en 2009, au sortir de la crise sociale, c'est 75 M€ que nous avons emprunté pour honorer nos engagements dans le cadre du protocole du 4 mars. Et nous continuerons à honorer ce protocole.

Cette fois l'urgence n'est pas sociale comparée à 2009, mais économique.

D'où ma volonté de porter à 240,4 M€ les dépenses d'investissements contre 147,9 M€ en 2014, soit une augmentation de 63% de ces investissements.

Ce choix est motivé par la volonté de répondre aux besoins grandissants du territoire et ce dans un contexte difficile.

Cette orientation volontariste de la stratégie financière pluriannuelle régionale, nous l'assumons totalement et nous en revendiquons la responsabilité politique.

D'abord parce que c'est une impérieuse nécessité pour notre économie. Ensuite parce que c'est une démarche vertueuse et responsable qui impacte de manière très limitée notre capacité de désendettement, là portant à 4.5 années fin 2016.

Notre action en la matière est par conséquent déterminée mais raisonnable. L'endettement régional n'a pas vocation à financer des dépenses inconsidérées et encore moins un déficit de fonctionnement.

Ce nouvel effort d'investissement, nous le faisons pour engager et poursuivre en 2015, les projets structurants qui dessineront l'avenir de notre région et garantiront sa compétitivité.

Ces grands projets, je ne vais pas tous les citer. Vous les connaissez. C'est le démarrage du chantier de la déviation de la Boucan, la reconstruction de la Cité scolaire de Baimbridge (7 M€ de CP en 2015), le financement du centre d'imagerie médicale – si tant est que les autorisations ministérielles arrivent -, la construction du pont à double voie de la Rivière-Noire à St-Claude. Mais aussi la retenue d'eau de Moreau, l'achèvement du chantier du Mémorial ACTe sur lequel je me suis rendu en fin de semaine dernière, de même que l'école régionale de la 2^{ème} chance au Moule, les travaux de déploiement du réseau à très haut débit – 150M€, j'espère que les collectivités ne laisseront pas la Région seule -, l'aménagement de 6 plages pilotes dans le cadre du projet OCEAN (Deshaies, Port-Louis, Saint-Louis, Grande-Anse Trois-Rivières, Bananier à Capesterre B/E et Malendure à Bouillante) – au total ce sont plus de 80 plages -, l'inauguration proche du campus sanitaire et social à la cité de la connaissance.

Et bien entendu le soutien aux communes dans le cadre des contrats de développement durable territoriaux que nous avons commencé à mettre en chantier au Moule, à Trois-Rivières, à Vieux-Habitants, Petit-Canal et dans la commune de Baillif.

Les C2DT pour lesquels nous avons inscrit en 2015, 44M€ d'autorisation de programme avec la volonté de contractualiser une vingtaine de commune l'an prochain.

Dans le même temps, l'ARDC, l'aide régionale pour le développement des communes, abondée à hauteur de 10 M€ de CP, continuera à produire ses effets en attendant la montée en puissance des C2DT.

Oui, la relance de l'activité à l'échelle du territoire passe par la capacité des communes et des intercommunalités à prendre toute leurs parts dans cet effort nécessaire pour doper la commande publique.

Et j'ai pris l'engagement de me rendre dans toutes les communes de notre archipel pour discuter avec leur municipalité des projets qui appellent un accompagnement de la collectivité régionale.

D'autres grands chantiers continueront à bénéficier de notre soutien.

C'est le cas de la rénovation urbaine de Pointe-à-Pitre et des Abymes pour laquelle 12.6 M€ sont prévus en crédit de paiement dans le budget primitif 2015 de la région.

Il y a les grands chantiers, certes. Mais il y a aussi les actions de moindre envergure budgétaire qui ne sont pas moins efficaces au service de l'amélioration des conditions de vie des Guadeloupéens.

C'est ainsi que nous allons poursuivre notre soutien à l'amélioration de l'habitat des foyers les plus modestes à travers l'ARSAH.

Cette année 2014, la région Guadeloupe a octroyé, il faut le rappeler, près de 1.300 aides pour 14.5 M€ au total. Il en sera de même l'an prochain.

A cela s'ajoutera la relance du programme Kaz An Nou Bel sur une dizaine de communes. Il s'agit de travaux de ravalement de façade d'habitation dans les centres-bourg réalisée par des structures d'insertion accompagnées par la région Guadeloupe, et qui ont un succès apprécié de tous.

En ce qui concerne le désenclavement maritime. 3,4 M€ seront mobilisés en 2015 au profit des résidents des îles du sud dans le cadre d'une aide pour la réduction du prix du billet. L'année 2015 verra la revalorisation de cette aide et la mise en place de nouvelles catégories de bénéficiaires. Et c'est l'occasion de féliciter Hilaire Brudey pour le travail réalisé sur ce dossier.

Parallèlement, le soutien régional à la mobilité sera bien entendu maintenu pour nos résidents éligibles qui souhaitent effectuer des déplacements vers l'hexagone. Nous avons programmé à cette fin une enveloppe de 1,2 M€.

Et contrairement à l'Etat qui n'alloue désormais qu'un titre de transport une fois tous les trois ans, notre dispositif se maintient chaque année et va très certainement connaître une surchauffe.

Sur un autre terrain où nos interventions sont constamment attendues, la région Guadeloupe maintiendra et augmentera même, son engagement en faveur des différents secteurs qui composent l'économie de production agricole.

L'objectif en l'espèce est d'améliorer le taux de satisfaction du marché local, la qualité des produits et les conditions de travail des exploitants.

Le marché d'intérêt régional, aux Abymes, sera mis en œuvre conformément aux prescriptions formulées dans le cadre des échanges que nous avons eu avec les socioprofessionnels et les partenaires institutionnels.

En outre, plus généralement, 2 M€ seront affectés à la chambre d'agriculture au titre de la participation de la région au programme de développement agricole de la Guadeloupe et d'accompagnement de cette chambre consulaire.

Je n'oublie pas, bien sur la filière canne, plus particulièrement à Marie-Galante. Nous renforcerons nos engagements en faveur de la pérennisation de ce secteur dans cette île du sud, notamment dans le cadre du plan de sauvegarde de l'économie sucrière à Marie-Galante.

Cela représentera pour 2015, 1M€ de crédits de paiement, nous étions tenus à 850 000€ mais pour l'évolution du projet vers la solution bois bagasse, il faudra prévoir des surcoûts.

Mais notre priorité chers collègues, au-delà de la relance de l'activité, doit demeurer l'emploi et singulièrement l'emploi des jeunes et en corollaire leur employabilité.

En 2015, la région Guadeloupe a prévu plus de 12 M€ de crédits de paiement, pour financer notamment la restructuration du CRFP, les chantiers d'insertion, les CFA, l'ER2C, de même que l'alternance.

C'est donc un budget offensif, ambitieux certes, mais réaliste que j'ai l'avantage de défendre devant vous.

Un budget qui n'a d'autres ambitions que de satisfaire les besoins fondamentaux des Guadeloupéens.

Un budget qui avec la mise en œuvre des PO 2014-2020 et du contrat de plan Etat/Région verra ses effets amplifiés.

Un budget primitif 2015 enfin, que je souhaite porteur de croissance, d'emplois, d'espoir et de confiance.

Pour piloter ce mouvement, affiner nos orientations et ouvrir d'autres voies, je prendrai l'initiative prochainement d'un discours de politique économique que je prononcerai devant vous.

Car il y a lieu de nous adapter en permanence aux mutations de notre environnement, à en saisir les opportunités, et je dirai même, les susciter, les provoquer.

Le réchauffement des relations diplomatiques entre Cuba et les Etats-Unis, entre autres exemples, doit ainsi nous conduire à renforcer notre insertion régionale.

Depuis 2005, la région Guadeloupe mène des actions de coopération avec La Province de La Havane dans le cadre d'une convention renouvelée en 2010. Alex Falémé et Thérèse Marianne Pépin pourrons reprendre la coopération activement. Je me réjouis que le président Obama desserre l'étau et j'espère qu'il ira jusqu'au bout.

Il nous appartient de faire vivre davantage ces relations afin de positionner nos acteurs économiques, culturels et institutionnels sur ce marché en attendant l'assouplissement voire la fin de l'embargo. Je ne renonce pas de faire de la Guadeloupe un pôle international de recherche, de connectivité au centre de la Caraïbe.

Plusieurs pistes de coopération renforcée peuvent être envisagées : l'extension du câble sous-marin de télécommunication jusqu'à la Havane pour ce qui concerne les NTIC ; en matière de diplomatie territoriale l'installation d'un chargé de coopération régionale à l'ambassade de France à Cuba permettrait d'assurer le suivi opérationnel sur place des actions initiées jusqu'ici et d'envisager de nouveaux projets ; mais aussi la participation, comme en 2010, d'une délégation d'entreprises guadeloupéennes à la foire internationale de La Havane en 2015.

Cette perspective doit enfin encourager une nouvelle réflexion avec les compagnies aériennes autour du rétablissement de la ligne directe Pointe-à-Pitre – Cuba, assurée auparavant par Air Caraïbes et supprimée en 2012.

Mes chers collègues, 2015 sera l'année des choix pour l'électorat guadeloupéen qui devra voter pour élire successivement ses conseillers départementaux en mars et régionaux en décembre. 2014 a été une année riche en émotion, notamment l'inscription du Gwo Ka au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, le travail reste à faire pour mieux valoriser le Gwo ka ; nous avons aussi pris l'initiative de la création d'une académie du créole et d'un dictionnaire du créole. Le Congrès des écrivains sera l'occasion d'approfondir ces dossiers.

Je formule le vœu que nous saurons être à la hauteur des attentes de notre population, sans démagogie, dans le respect et avec comme seule ligne commune, l'intérêt général et l'obligation qui nous incombe de construire la Guadeloupe de demain sur des bases solides et saines.

L'année 2015 sera en outre ponctuée par une série d'évènements. Nous accueillerons dès la mi-janvier la conférence des présidents de RUP. 2015 sera aussi l'année du prochain congrès des écrivains de la Caraïbes porté par la région Guadeloupe, celle de l'inauguration du Mémorial ACTe, au mois de mai en présence et sous le haut patronage du Président de la République François Hollande. J'ai l'accord verbal du président de la République d'Haïti et j'ai reçu le courrier du président du Bénin.

Je ne doute pas un instant que nous saurons encore relever tous ces défis de fort belle manière. Pour ma part, avec la majorité régionale et toutes les bonnes volontés je partagerai volontiers notre aspiration à faire de la Guadeloupe, une région solidaire face aux défis du développement, offensive et innovante.

Je vous remercie.